

## DGA DES TERRITOIRES ET DU DEVELOPPEMENT

-----

Direction de l'Environnement et du Développement Durable

Service de l'Aménagement de l'Espace et de la Transition Energétique

Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE)

Communes d'Eyzerac - Lempzours - Négrondes – Vaunac

Enquête publique portant sur le mode d'aménagement foncier, le périmètre et les prescriptions environnementales

## SOMMAIRE DES PIECES DU DOSSIER NUMERIQUE

- 1. Un extrait du registre des délibérations de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier comportant son avis en date du 4 octobre 2022 ;
- 2. Un plan cadastral, à l'échelle 1/10000ème, portant indication du périmètre où l'opération est projetée ;
- 3. Liste des parcelles du périmètre ;
- 4. Un plan des propriétaires, à l'échelle 1/10000ème;
- 5. Un état des sections ;
- 6. L'arrêté du Président du Conseil départemental fixant les mesures conservatoires ;
- 7. L'arrêté du Président du Conseil départemental soumettant à enquête publique les dispositions du projet d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental des communes d'Eyzerac Lempzours Négrondes Vaunac (mode d'aménagement foncier, délimitation du périmètre concerné, prescriptions que devront respecter le plan du nouveau parcellaire);
- 8. L'étude préalable d'aménagement : volet foncier ;
- 9. L'étude préalable d'aménagement : volet environnemental ;
- 10. Les informations portées à la connaissance du Président du Conseil départemental par le Préfet et ses annexes ;
- 11. Les prescriptions environnementales du Préfet de la Dordogne.